

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 38 (2001)  
**Heft:** 1488

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

5 octobre 2001  
Domaine Public n° 1488  
Depuis trente-huit ans,  
un regard différent sur l'actualité

## Merci, non merci

« **T**hank you for choosing Swissair ». TELLE FUT PENDANT DES ANNÉES LA PHRASE-SLOGAN CONCLUANT le message adressé par le chef de cabine aux passagers, à la fin de chaque vol. Phrase sympathique, slogan fort, parce qu'à la fois habile et sincère. Les clients, satisfaits, se trouvaient à la fois confortés dans leur choix et invités à partager la fierté d'une compagnie d'aviation qui se sentait nationale.

Aujourd'hui, nous avons envie de dire un grand merci au personnel de Swissair, à celui qui aura porté jusqu'à la plus amère des fins l'uniforme des ailes civiles suisses. Au bureau de vente, au guichet d'enregistrement, au sol ou dans les airs, les employés de Swissair auront fait face et rendu service dans les mille et une circonstances, souvent stressantes, de la vie de transporteur aérien ; le tout avec un attachement à l'entreprise qui a régulièrement placé Swissair parmi les sociétés « servies » avec la plus grande ferveur et conviction.

Un zèle et un désintérêt qu'on n'a pas retrouvés au bel étage, là où se croisent directeurs et administrateurs. Eux ne méritent aucune reconnaissance, sauf peut-être Mario Corti, proposé aux missions rendues impossibles par des prédécesseurs et des collègues irresponsables. Dans les dix dernières années, ils auront cédé à toutes les modes managériales : diversification à outrance, collaborations éphémères, fusions et acquisitions en chaîne, risettes aux accrocs de la « shareholder value », « outsourcing » tous azi-

muts. Au terme d'un vol aussi hasardeux, même le meilleur pilote ne saurait poser en douceur sur la piste principale du « core business », que d'ailleurs plus personne ne sait où situer.

Pas de merci ni de pitié pour ces dirigeants de l'ère Brüggisser/Honegger, qui ont oublié leur mission, mais non leur indemnité de départ. Notre vaine rage poursuit également certains de leurs collègues qui, à l'instar de l'administrateur genevois Benedict Hentsch, se maintiennent sans vergogne à une hauteur manifestement supérieure à leur niveau de compétences. D'où les banquiers ti-

rent-ils ce sentiment d'omnipotence ? Accepteraient-ils un ingénieur, un hôtelier, un industriel, un philosophe même, à la tête d'un seul de leurs établissements financiers ? Question désinvolture, le Conseil fédéral se distingue aussi. D'accord, il ne peut que déplorer les licenciements prévus, sauf à devoir financer un vaste plan social en puisant dans les fonds publics. Mais comment peut-il paraître cautionner la rupture d'engagements (envers Sabena et les deux anciennes sociétés AOM et Air Liberté) dont le non respect va directement remettre en cause la ratification des Accords bilatéraux par la Belgique et la France ?

Une belle histoire, une grande tristesse, une vaine colère et une image gravement ternie, celle de notre pays. YJ

### Sommaire

Secret bancaire : Propre en ordre ?  
(p. 2)

Fondation Suisse solidaire : Un chantage malvenu (p. 3)

Mesures d'économie : Quand les slogans se dégonflent (p. 4)

Réformes scolaires : Parcours d'un pédagogue (p. 5)

Forum : Déplacer les hommes ou les marchandises ? (p. 6)

Note de lecture : Histoire des combattants suisses en Espagne républicaine (p. 8)